



TITRE DE CONSEILLER(ERE) D'ELEVAGES AVICOLES

PROGRAMME DE FORMATION

- ⇒ Par apprentissage
- ⇒ En contrat de professionnalisation
- ⇒ En formation continue
- ⇒ Par la VAE (*Validation des Acquis de l'Expérience*)

LIEU DE LA FORMATION : AVIPOLE FORMATION - Ploufragan (Côtes d'Armor - 22)

DUREE :

- **En apprentissage et contrat de professionnalisation** : 19 semaines en centre de formation et 33 semaines en entreprise
- **En formation continue** : 18 semaines en centre de formation et 6 semaines en entreprise
- **Par la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) – Nous consulter

OBJECTIFS : cette formation permet d'acquérir une spécialisation en aviculture afin d'exercer une activité technique ou technico-commerciale dans l'un des maillons de la filière avicole (sélection, accoupage, production, abattage, transformation) ou connexe à la filière (fabricants d'aliments, de bâtiments et matériels, laboratoires pharmaceutiques ou d'analyses, entreprises agroalimentaires...).

METIERS – DEBOUCHES : d'une façon générale, le(la) conseiller(ère) d'élevages avicoles est un(e) spécialiste des différentes techniques relatives à tous les maillons de la filière avicole. Il(elle) peut exercer différents emplois.

Le(la) conseiller(ère) d'élevages avicoles peut être :

- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « chair »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « ponte »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « futurs reproducteurs et reproducteurs »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « sélection ponte ou chair »
- Conseiller(e) d'élevages avicoles spécialité « prêt à gaver et canard gras »
- Conseiller technico-commercial avicole
- Conseiller technico-commercial dans les firmes services
- Conseiller technique en laboratoires d'analyses et laboratoires vétérinaires
- Responsable de ferme avicole en production ponte, repro ou chair
- Responsable planning abattoir, couvoir et transport
- Conseiller(e) avicole en chambre d'agriculture
- Chargé(e) d'études dans les interprofessions avicoles (Comité Interprofessionnel du Poulet de Chair, Association Nationale Volaille de chair, Comité Interprofessionnel de la Dinde Française, Comité Interprofessionnel du Canard de Chair, Syndicat National des Labels Français, Fédération des Industries Avicoles, Syndicat National des Accoueurs, Comité Interprofessionnel des palmipèdes à Foie Gras).

SUITES DE PARCOURS DE FORMATION

- Licence PRO Conseiller(ère) d'élevages
- Licence Productions Animales (en apprentissage ou en formation continue)
- Concours de Techniciens des services vétérinaires (DDPP)

PREREQUIS

- BAC + 2 validé
- Ou niveau 4 (BAC / BPREA) avec 2 ans d'expérience en AVICULTURE, justifiées par écrit

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrains rencontrés, visites, travaux pratiques)

MATERIEL STAGIAIRE NECESSAIRE

- Ordinateur portable
- Calculatrice
- Trousse de dissection (fournie par Avipôle)

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Le titre de Conseiller(ère) d'élevages avicoles permet de satisfaire **à la condition de diplôme de la capacité professionnelle agricole** (Arrêté du 18 février 2022).

LES BLOCS DE COMPETENCES

La formation est basée sur 4 blocs de compétences constitués de modules de formation qui peuvent être :

- **Suivis individuellement, à la carte.** Vous choisissez les enseignements en fonction de vos besoins et à votre rythme. Vous disposez d'une durée de 5 ans pour valider l'ensemble des blocs de compétences.

En cas de validation partielle des blocs de compétences, vous obtenez une attestation de compétences professionnelles.

Les blocs non obtenus seront accessibles :

- par la VAE (la Validation des Acquis de l'Expérience)
- par de la formation complémentaire en suivant un ou plusieurs modules de formation du ou des bloc(s) non validé(s), puis en repassant des évaluations
- ou en repassant uniquement des évaluations

- **Combinés afin de valider les 4 blocs de compétences** en vue d'obtenir le titre en une année
- **Par la VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) – Renseignements et dossier à déposer auprès d'AVIPOLE FORMATION

BLOC 1

ACCOMPAGNER A LA CONDUITE DE L'ÉLEVAGE

OBJECTIFS

- Consolider les bases fondamentales nécessaires à la réalisation d'une visite d'élevage afin d'être capable de conseiller l'éleveur
- Apprendre à réaliser une visite d'élevage, des audits avec méthode

La nutrition

- Les besoins des animaux
- Les caractéristiques d'un aliment
- Les vitamines, minéraux
- La toxicologie des aliments
- La nutrition des volailles : de la conception de l'aliment à l'application terrain

Le bâtiment avicole et les bases de la ventilation

- Les paramètres d'ambiance et les exigences bioclimatiques des volailles
- La conception des bâtiments d'élevage
- Les principes de base de la ventilation
- La régulation des bâtiments avicoles

La visite d'élevage

- Préparation
- Organisation
- Déroulement
- Types de visites

BLOC 2

VEILLER A LA BONNE SANTE DES ANIMAUX

OBJECTIFS

- Être capable d'anticiper et de prévenir d'éventuels problèmes sanitaires et pathologiques
- Veiller à la bonne application des plans de prophylaxie et au respect du bien-être animal

L'anatomie et la physiologie des volailles

- La biologie fondamentale et les bases du vivant
- Les différents appareils anatomiques des volailles et la physiologie de chaque système
- Le rôle du laboratoire vétérinaire – Méthodologie d'examen nécropsique et TP

Les bases de pathologie

- Les agents pathogènes (bactéries, virus, parasites, champignons)
- L'anatomo-pathologie appliquée
- Les différentes maladies des volailles

Actualités pathologiques multi productions

- Volailles de chair (poulet, dinde, pintade, canard)
- Volailles reproductrices (poule, dinde)
- Poules pondeuses

Prophylaxie sanitaire - médicale

- Biosécurité (barrières sanitaires, décontamination des bâtiments)
- Plans de prophylaxie
- Antibiothérapie et méthodes alternatives
- Vaccinations

BLOC 3

GUIDER DANS L'OPTIMISATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION

OBJECTIFS

- Être capable d'optimiser la rentabilité de l'exploitation en guidant l'éleveur dans la bonne gestion technique de l'atelier avicole
- Être capable de faire appliquer la réglementation en matière de Bien-être animal et prévention des risques en élevage

Connaissance de la filière avicole

- Le fonctionnement de la politique agricole française et européenne
- Le positionnement de la filière avicole française
- Les marchés – acteurs – produits commercialisés

La gestion technico-économique de l'exploitation

- Indicateurs technico-économiques
- Compte de résultat, bilan

Le fonctionnement d'une exploitation

- Démarches installation
- Réglementation environnementale
- La gestion documentaire d'une exploitation
- La prévention des risques pour l'éleveur ou le salarié / et pour le bâtiment

Sélection, accoupage et élevages de reproducteurs (produire un poussin)

- La sélection
- Fonctionnement d'un couvoir
- Reproduction et insémination artificielle
- Embryologie et qualité d'œufs
- Conduites d'élevages repro multi espèces

L'élevage de la volaille de chair

- La conduite d'élevage multi-espèces (poulet, dinde, pintade, canard de chair)
- La conduite d'élevages alternatifs (Biologique, Label Rouge, Free range)
- La découverte de la filière gras (canard)
- Les principaux indicateurs technico-économiques en volailles de chair

L'élevage de la poule pondeuse

- La base de la conduite d'élevage des poulettes et poules pondeuses
- La conduite d'élevage système cages, en volière, au sol avec ou sans parcours

Le bien-être animal et la qualité des produits

- La définition du bien-être animal et le contexte réglementaire
- Les comportements de la volaille en état de bien-être et de mal-être
- Les différents process d'abattage
- La qualité de la viande de volaille
- Les inspections ante et post mortem en abattoir de volailles
- La protection des animaux lors de leur mise à mort

BLOC 4

CONSTITUER UN RESEAU D'ECHANGES DE BONNES PRATIQUES, PAR L'ANIMATION ET LA PARTICIPATION A DES REUNIONS

OBJECTIFS

- Être capable d'animer une réunion
- Savoir communiquer
- Savoir adopter une posture

Le rôle du conseiller(ère) d'élevages avicoles et les techniques de communication

- Les profils éleveurs
- La mise en situation : jeux de rôle
- L'organisation du travail
- La communication et le relationnel
- L'approche commerciale
- Les techniques de l'entretien professionnel
- L'utilisation raisonnée des réseaux sociaux

Créé en 1962, AVIPOLE FORMATION se situe en **Bretagne, dans les Côtes d'ARMOR à Ploufragan.**

Depuis sa création, plusieurs milliers de techniciens, éleveurs et salariés avicoles ont été formés. L'association contribue **au développement de l'aviculture française.**



Sur le site du technopôle de Ploufragan, le centre de formation avicole offre aux stagiaires un **environnement scientifique et technique inégalé.** Le centre dispose de trois salles de formation d'un espace informatique, d'un hall avicole, d'une salle d'autopsie, d'une salle de boîtiers de ventilation et d'un espace détente.

AVIPOLE FORMATION a obtenu la certification **QUALIOPi COFRAC délivrée par Bureau Veritas** conformément au Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018. Les catégories d'actions concernées sont :

- L. 6313-1 – 1° / Les actions de formation
- L. 6313-1 – 4° / Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2

Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi 
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mis à jour le .02.09.2022